

3 ans après les élections municipales, les citoyens évaluent l'action de leur maire

Sous embargo jusqu'au lundi 12 juin à 1h du matin

Le mois de juin 2023 marque la moitié du mandat des maires, élus en 2020 avec une forte attente des citoyen·nes pour mettre en place des politiques climatiques et sociales ambitieuses. À cette occasion, 60 collectifs citoyens, appuyés par le Réseau Action Climat, Alternatiba et le Collectif pour une Transition Citoyenne, évaluent l'action de plus de 100 communes et intercommunalités en France¹ sur les politiques locales réellement engagées en matière de transition écologique, sociale et démocratique.

En 2020, des collectifs citoyens ont obtenu de plus de 900 listes candidates aux élections municipales des engagements en faveur de communes plus écologiques, solidaires et démocratiques, à travers la signature des 32 mesures du [Pacte pour la Transition](#). Depuis, ils n'ont cessé de pousser les élu·es de leurs communes à mettre en œuvre ces engagements.

En 2023, la mi-mandat est l'occasion de faire le bilan de ce qui a été entrepris, et de nous projeter dans les trois années à venir. 60 collectifs citoyens ont ainsi évalué l'action de 88 communes et 15 intercommunalités sur 8 thématiques à la croisée des enjeux de climat, de justice sociale et de démocratie locale : agriculture et alimentation, mobilités, transition énergétique, environnement et biodiversité, démocratie et participation citoyenne, aménagement du territoire, consommation responsable et cohésion sociale

Cette évaluation montre des résultats divergents en fonction des thématiques et de la taille de la commune. Les grandes villes (de plus de 100 000 habitant·es) sont globalement plus en avance, alors que les villes moyennes (de 15 000 à 100 000 habitants) sont à la traîne. Parmi les avancées, un tiers des communes évaluées a réduit l'espace réservé aux voitures pour l'ouvrir aux transports en commun, aux vélos et aux piétons ; 82 % d'entre elles luttent contre l'illettrisme numérique pour garantir à toutes et tous un accès égal à leurs droits ; près de 60 % d'entre elles mènent un programme de gestion différenciée de leurs espaces verts.

Mais les collectivités ne se saisissent pas de tous les leviers à leur disposition. Malgré la crise de l'énergie, elles sont très en retard sur la rénovation énergétique des logements et bâtiments tertiaires : 85 % ont moins de 1 % de logements anciens rénovés sur leur

¹ Cet échantillon permet une diversité des profils de commune évalués (village, petite ville, ville moyenne, commune de ceinture urbaine, grande ville), selon des catégories inspirées de la classification de l'INSEE dans sa base de données "Unités urbaines 2020".

territoire. De même, seul un quart d'entre elles a mis en place des critères sociaux et environnementaux dans les achats publics. Pire encore, elles n'appliquent pas toujours les obligations légales : ainsi, plus de 60% des communes évaluées ne respectent pas la loi sur la proportion des produits de qualité dans la restauration collective.

Bonnes pratiques

Les collectivités ont la capacité d'agir et certaines le démontrent. Par exemple, Perros-Guirec (22) a mis en place une commission où élu-es et citoyen-nnes travaillent ensemble sur les projets d'aménagement du territoire.

> [Lien vers les vidéos "Les communes en action"](#)

Les élu-es doivent désormais utiliser les trois années de mandat restantes afin d'accélérer leurs actions pour la transition écologique, sociale et démocratique. Comment faire ? Il faut impliquer encore davantage les acteurs du territoire et notamment les habitant-es, en améliorant la transparence des politiques prévues et appliquées au cours du mandat. À ce stade, près d'un quart des collectifs citoyens ayant souhaité participer à cette étude n'ont pas pu obtenir de leurs élus, les informations nécessaires à l'évaluation de leurs communes.

Les collectifs locaux communiqueront sur cette évaluation à mi-mandat localement entre le 12 et la fin du mois de juin. L'ensemble des collectivités évaluées sont cartographiées sur <https://suivi-pacte-transition.org/>